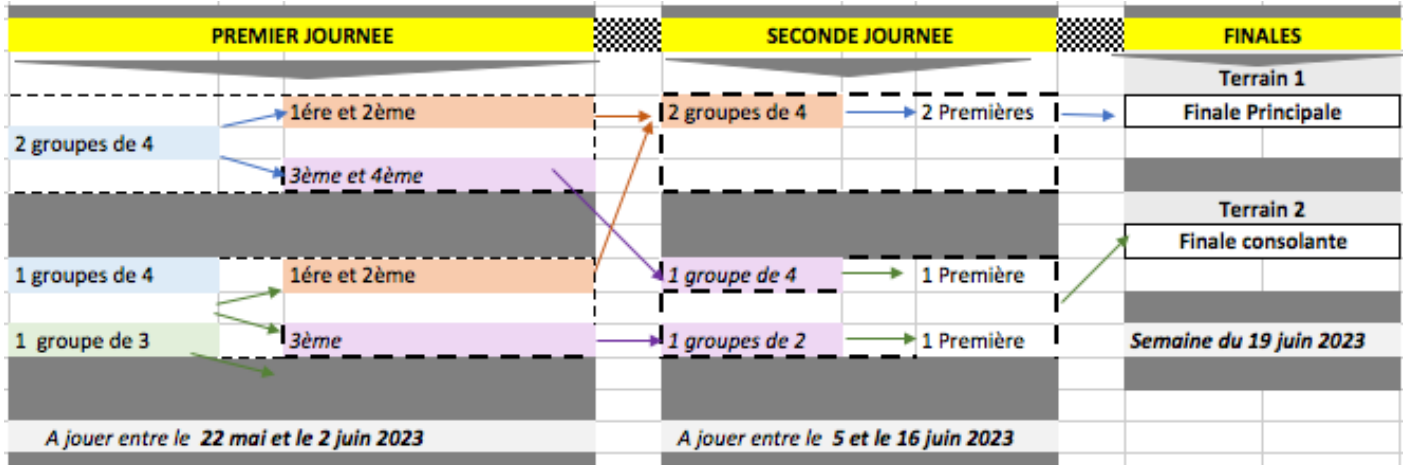


PRESENTATION DE LA COUPE COMPETLIB FEMININE 2023



ARTICLE 1 – PREMIER TOUR DE QUALIFICATION DES EQUIPES (à jouer pour le 2 juin 2023)

- Equipe de **6 joueurs**.
- L'arbitrage sera effectué par une équipe qui ne joue pas.
- Tout joueur participant doit justifier son identité par sa licence ou carte d'identité, et devra avoir effectué au moins trois matchs avec son équipe.
- Il est de la responsabilité des capitaines d'équipes de vérifier la composition et l'identité des joueurs.

↻ Poules de 4 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ Les deux premiers sont qualifiés pour un second tour en coupe principale.
 - ↳ Les troisièmes et quatrièmes sont qualifiés pour un second tour en consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points si égalité.

↻ Poules de 3 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses si problème de salle.
 - ↳ Les deux premiers sont qualifiés pour un second tour en coupe principale.
 - ↳ Les troisièmes sont qualifiés pour un second tour en consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points si égalité.

- ↻ **Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 2 juin 2023** (même si forfait), si la date est passée ou les feuilles sont mal remplies, toutes les équipes seront désignées perdantes.

↳ Envoi par mail à l'adresse suivante : volleyloisir44@orange.fr

ARTICLE 2 – SECOND TOUR DE COUPE (à jouer entre le 5 et le 16 juin 2023)

- Les poules des premiers et seconds du premier tour, se rencontrent, pour en ressortir un finaliste (Principale).
- La poule de troisièmes et quatrièmes se rencontrent, pour en ressortir un premier finaliste (Consolante).

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart) + un set de 15 points si égalité.

- Les 2 équipes arrivées troisièmes, constituant la dernière poule, peuvent se rencontrer via un match classique pour déterminer le second finaliste de consolante

➤ Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement **CORRECTEMENT REMPLIES** pour le 17 **juin 2023**

ARTICLE 3 – FINALE DE LA COUPE : le xx juin 2023 (00h00) à xxxxxxxxxxxx

Si on dispose d'une salle avec 2 terrains, les finales Principale et Consolante pourront se dérouler simultanément, sur la base d'un match classique en 3 sets gagnants.

ARTICLE 4 – APPLICATION DU PRESENT REGLEMENT

La commission Loisir est seule juge de l'application du présent règlement sur tout problème évoqué par une équipe dans la case remarque de la feuille de match (blessure, problème de licence, problème d'arbitrage...).

NB : toutes les informations sur le championnat et la coupe sont accessibles sur le site du comité :

<https://www.comite44volleyball.org>

(pour toute communication avec nous) volleyloisir44@orange.fr